

COMMUNE DE MALZÉVILLE
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2010

Conseillers municipaux en exercice : 29

Membres présents à la séance : Jean-Pierre FRANOUX, Bertrand KLING, Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER, Jean-Pierre ROUILLON, Francine PIERRE, Jean-François PASQUET, Odile CHANDELIER, Daniel THOMASSIN, Bernard PIERRAT, Claudine JACQUEMIN, Michèle BONNENTIEN, François KLAEYLE, Colette MESNIER, Malika TRANCHINA, Claude FINANCE, Pascal PELINSKI, Gérard VIRY, David CARABIN, Elsa PLUMIER, Geneviève FLEURY, Sophie WAKEFORD, Marc BARRON.

Votants : 26

Conseillers absents excusés : Béatrice ANTOINE, Jean-Marie HIRTZ, Véronique DEVIGNES, Yves COLOMBAIN.

Conseillers absents non excusés : Samia MESSALTI, Christine SIEURIN, Bernard BRAUN.

Procurations : Béatrice ANTOINE à Claudine JACQUEMIN,
Jean-Marie HIRTZ à Malika TRANCHINA,
Véronique DEVIGNES à Gérard VIRY,
Yves COLOMBAIN à Geneviève FLEURY.

Secrétaire de séance : David CARABIN

Date convocation : 9 décembre 2010

N°069/2010

Objet : Attribution de subventions aux associations
Rubrique : 7.5.2

Rapporteur : Jean-Pierre ROUILLON

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que le nouveau mode d'attribution des subventions aux Associations est entré en application en 1999 et que, comme en 2009, l'attribution de subventions fera l'objet de délibérations du conseil municipal tout au long de l'année 2010 en fonction de la réception et de l'instruction des dossiers de demande d'une part, dans la limite du "crédit global" inscrit au budget de l'exercice 2010, d'autre part.

Au vu des demandes de subventions recevables et instruites depuis le 1^{er} janvier 2010 et après avis des commissions Vie locale, Associative, Sport, Culture et Jeunesse en date des 08 et 30 novembre 2010, des commissions Solidarité, emploi et politique de la ville en date du 21 septembre et du 6 décembre 2010 et de la commission la commission cadre de vie et développement économique réunie le 9 décembre 2010, le Maire propose d'attribuer les subventions de fonctionnement suivantes :

- Athlétic Club	250,00 €
- FDCR	200,00 €
- Tennis Club	1 000,00 €
- Malzéville-Bouxières Handball	500,00 €
- Malzéville au Mali	2 500,00 €
- Notre Dame du Trupt	3 800,00 €
- Restos du Cœur	1 000,00 €

.../...

- | | | |
|---|---|----------|
| - | Espoir Lorrain des devenus sourds et malentendants | 350,00 € |
| - | Association Valentin Haüy | 250,00 € |
| - | Association départementale des bibliothèques et des sonothèques
des malades en établissements hospitaliers | 250,00 € |
| - | L'Etablissement Public Local d'Enseignement et
de Formation Professionnelle Agricole de Pixérécourt | 500,00 € |

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à la majorité des voix (25 pour - Bertrand KLING ne participe pas au vote) approuve ces propositions

Date : 16 décembre 2010

Lieu : Salle du conseil municipal, 14 rue du Général de Gaulle

Date de transmission à la Préfecture : 22 DEC. 2010

N° Accusé de réception : 20101216-10-00069-DE

Affichage : 22 DEC. 2010

Le Maire,
Jean-Pierre FRANOUX.



J. Franoux